

Déclaration liminaire CSA FS

du 06 février 2026

Saran, le 06 février 2026

Monsieur le président,

Le CPOS est représentatif de la crise que connaît l'administration pénitentiaire. La pénibilité de nos métiers est amplifiée par les vacances de poste ainsi que par une surpopulation pénale exponentielle. La dureté de nos missions est accentuée par la dangerosité et l'imprévisibilité de nos pensionnaires.

Nous dénombrons au moins 4000 emplois vacants, 5000 agressions par an, 193000 suivis en milieu ouvert. Au niveau local, ce sont une quarantaine d'agents manquants, plus de 1000 détenus incarcérés, un nombre exorbitant de matelas au sol sur les bâtiments Maison d'arrêt Hommes, des rythmes de travail déstructurés au nom d'une lubie électoraliste nommée VSD.

Il est inconcevable que des choix cornéliens soient imposés aux agents. Choisir entre les heures supplémentaires et le travail en mode dégradé. Choisir entre le sondage des barreaux et le nettoyage des abords par exemple. Il est fortement inquiétant que le pendant de l'accroissement de la charge de travail soit la multiplication des profils « psy » au sein des détentions. Il ne se passe pas un jour sans que l'établissement soit confronté à une situation où les conditions de travail des personnels soient mises à mal.

À cela viennent se rajouter, des carences dans le pilotage, un manque d'organisation et d'anticipation, une gestion particulièrement subjective des personnels par une différenciation de traitement, le ciblage de certains agents ainsi que la protection voire l'immunité d'autres par la direction, une gestion communautarisée qui déstructure, notamment, la chaîne hiérarchique suscitant un désordre où on ne saurait détailler les champs de compétences des dirigeants et des exécutants.

N'en déplaise aux auteurs et aux complices de la situation, ce sont les réalités qui sont la cause de la détérioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels au CPOS. Avant la survenue de drames difficilement imaginables mais factuellement annoncés, cette dégradation doit cesser.

Pas grand-chose n'est réalisé méthodiquement au CPOS ! Au premier CSA FS 2025, notre organisation avait souligné une méthode inadaptée pour la réalisation du DUERP. Nous avons donc demandé de surseoir à son analyse et à sa validation afin de correctement effectuer le travail préparatoire à la décision. Mais comme la grande qualité de votre équipe est de ne pas savoir se remettre en question, vous êtes retombés dans vos travers. **Nous demandons donc le report du point concerné.**

IL EST, PLUS QUE JAMAIS, ESSENTIEL DE RESPECTER LE CADRE ET LES PORTEES DE CET INSTANCE !

Les représentants UFAP UNSa Justice au CSA FS du CPOS